

Pourquoi une carte de pêche annuelle à 85 € en 2024 ?

La carte de pêche annuelle augmente de 7 € en 2024

- **3 €** viendront alimenter le budget de la Fédération Nationale pour la Pêche en France pour mener ses actions
- **4 € Pour la Fédération pêche de la Vendée** qui va mettre en place 3 nouvelles actions en 2024



ACTION 1 : OPERATION RECONQUÊTE DES POSTES DE PÊCHE

DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER AUX POSTES DE PÊCHE

Pour remédier à ce constat, la Fédération a décidé de recruter un chargé de missions qui aura pour objectifs :

- De cartographier avec toutes nos AAPPMA les postes de pêche stratégiques du Département sur nos différents parcours
- D'identifier les partenaires qui travaillent déjà sur les accès en bordures des cours d'eau
- De proposer un plan d'interventions, annuel afin que chaque poste de pêche soit toujours accessible
- Premières interventions sur les rives dès 2024 !



Comment intégrer les changements climatiques et la gestion de la ressource piscicole?

Bien évidemment, nous allons continuer à financer des travaux de restauration (frayères, passes à poissons, continuité, morphologie...), les aménagements d'habitats, les alevinages raisonnés mais cela ne sera pas suffisant. Il faut maintenant compter **avec le changement climatique qui impacte la température et les écoulements de nos cours d'eau et donc nos populations piscicoles.**

Nos parcours de pêche ou les poissons d'aujourd'hui seront-ils les mêmes dans 5 ou 10 ans ? Nous pensons que non

Il nous faut donc récolter des données précises pour mieux comprendre le présent et prévoir l'avenir



ACTION 2 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DES TEMPERATURES

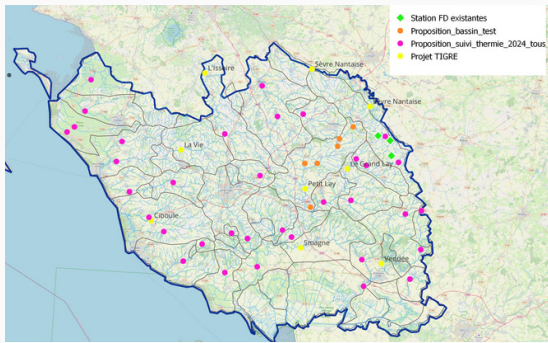
QUAND LA TEMPÉRATURE AUGMENTE LES POISSONS TRINQUENT

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation lente mais continue des températures de nos cours d'eau. Malheureusement, à ce jour il n'existe pas encore au niveau départemental **de réseau de suivi annuel des températures sur nos cours d'eau.**



La donnée température est pourtant essentielle car elle conditionne l'absence ou la présence de certaines espèces mais également leur reproduction. Elle explique également la disparition de certains poissons de nos cours d'eau.

42 STATIONS EN 2024 SERONT SOUS SURVEILLANCE



Les données récoltées nous permettront de mieux nous préparer aux impacts des changements climatiques. Nous le voyons déjà au travers de nos résultats d'inventaires piscicoles où l'on constate par exemple une forte colonisation du Black-bass qui est adapté à des eaux plus chaudes au détriment du brochet, mais également la prolifération d'espèces invasives.

ACTION 3 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DES ECOULEMENTS

LES COURS D'EAU DE TÊTES DE BASSIN SOUS SURVEILLANCE RAPPROCHÉE DÈS 2024!

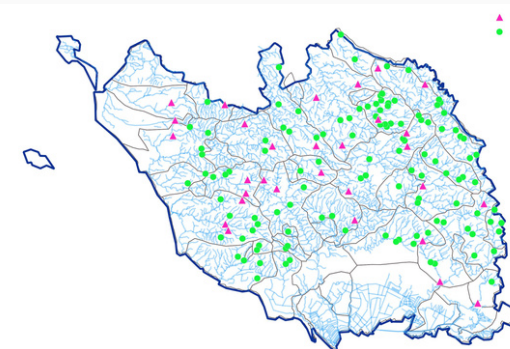
Le nerf de la guerre en période estivale, c'est la gestion de la ressource, en premier lieu pour la production d'eau potable, les activités économiques et en dernier lieu la survie des milieux aquatiques.



120 STATIONS

Pour cela de nombreux réseaux sont en place pour suivre au jour le jour, les écoulements, les débits, les prélèvements, les consommations afin d'aider les pouvoirs publics à mettre en oeuvre des restrictions.

Les élus de la Fédération souhaitent faire encore mieux en mettant en place un réseau de suivi tout en amont de nos cours d'eau pour tirer les sonnettes d'alarme encore plus rapidement dans la saison.



Coût total de la mise en place des 3 actions : 100 000 €

- **Action 1**, Entretien des postes de pêche : **40 000 €**
- **Action 2**, Réseau de suivi de la T° sur 42 stations : **20 000 € de sondes thermiques**
- **Action 3**, Réseau de suivi des écoulements sur 120 stations **5 000 €**
- **Mise en place de ces 3 actions**, avec l'embauche d'un CDD de 10 mois : **35 000 €**

L'augmentation de 4 € de la part FD85 sur la carte de pêche permettra de financer à hauteur de **52 000 €** (13 000 adhérents x 4 €) ces 3 nouvelles actions. Les 48 000 € restant seront autofinancés par la Fédération.